

Charles N'Tchoréré

Héros de la Seconde Guerre mondiale venu du Gabon

« Mort pour la France »



Officier français natif du Gabon (colonie française) le 15 novembre 1896 à Libreville où il fréquente l'école.

Il interrompt ses études pour entrer dans la vie active près de son père, notable gabonais de l'ethnie Myènè qui est agent de commerce au Kamerun (colonie allemande).

À la déclaration de guerre en 1914, il quitte le Kamerun et rentre au Gabon. Il s'engage au service de la France et s'enrôle dans les tirailleurs sénégalais en 1916.

Il y fait la preuve de sa valeur et est nommé **sergent**. La Première Guerre mondiale terminée, il reste dans l'armée. Promu adjudant en 1919 au 4^e régiment de tirailleurs sénégalais, il est affecté au 18^e bataillon de tirailleurs sénégalais et stationné au Maroc de 1919 jusqu'en 1922. Puis il rejoint l'école des officiers d'outre-mer de Fréjus d'où il sort major de promotion, il devient le 24 mars 1923 un des rares Africains à recevoir les épaulettes d'officier (sous-lieutenant) « à titre indigène ».

Il est alors affecté au sein du 14^e régiment de tirailleurs coloniaux à Tarbes. Il sert ensuite au Levant français à la 7^e compagnie du 17^e régiment de tirailleurs coloniaux et il est blessé (à la mâchoire) au combat, le 31 juillet 1925, durant la révolte druze menée par le Sultan el-Atrache en Syrie.



Il est brièvement affecté au ministère de la guerre à Paris. où Édouard Daladier rédige à son sujet un témoignage de satisfaction le 17 novembre 1925 : « A fait preuve de qualités de travail et d'intelligence, ainsi que du désir de perfectionner son instruction générale en publiant sur le Gabon, dont il est originaire, un travail très intéressant paru dans la *Revue des troupes coloniales* en 1925 ». Promu capitaine en 1933 il est affecté au 1^{er} régiment de tirailleurs sénégalais, à Saint-Louis où il commande également l'École des enfants de troupe.

En 1939, il demande à combattre contre les nazis, ce qui lui vaut la nationalité française

.À la déclaration de guerre en septembre 1939, affecté au camp de Souge → près de Bordeaux, il demande à partir pour le front de la Somme avec un bataillon de volontaires gabonais, où il prend le commandement de la 5^e compagnie du 2^e bataillon aux ordres du commandant Seymour, du 53^e régiment d'infanterie coloniale mixte sénégalais (53^e RICMS), commandé par le colonel Polidor, qui fait vaillamment campagne dans la Somme.



La compagnie du capitaine N'Tchoréré reçoit pour mission de protéger le petit village d'Airaines, proche d'Amiens, contre l'invasion allemande.

C'est là que va s'accomplir l'un des plus beaux faits d'armes de la seconde guerre mondiale. Le capitaine et ses hommes résistent pendant 5 jours, à un contre dix, à l'attaque allemande, plusieurs fois repoussée.

Finalement menée aux panzers et aux lance-flammes. Le 7 juin 1940, ayant épuisé toutes ses munitions, le capitaine N'Tchoréré se résigne à se rendre pour épargner la vie des 15 hommes valides qui lui restent.

On peut imaginer la rage des Allemands du 25^e régiment d'infanterie s'apercevant que les héroïques défenseurs du village étaient pour les deux-tiers des « Sénégalais », avec à leur tête un officier africain ayant des officiers « blancs » sous ses ordres.



Pour se venger, ils trièrent leurs prisonniers selon la couleur de leur peau : N'Tchoréré fut regroupé avec une dizaine d'Africains, tous hommes du rang.

Faisant valoir avec dignité les conventions internationales et sa qualité de capitaine, qui lui interdisait, même prisonnier, de se séparer de ses officiers, et refusant de se plier à la ségrégation, N'Tchoréré, malgré les protestations courageuses de ses frères d'armes de toutes couleurs, est abattu sur





place d'une balle dans la nuque. Son corps est écrasé sous les chenilles d'un char.

Le lendemain, 8 juin, au nom de l'idée de « race », 50 tirailleurs du 53^e régiment d'infanterie coloniale, dont les soldats du capitaine N'Tchoréré, furent cruellement assassinés par les soldats allemands, qui pourtant n'étaient pas des SS, dans le village voisin de Quesnoy-sur-Airaines.

Une plaque commémorative y rappelle leur martyre.



Ses décorations et hommages :

-  Croix de guerre des Théâtres d'opérations extérieurs avec étoile d'argent (11 décembre 1925), avec la citation suivante à l'ordre de la division : le général commandant provisoirement en chef l'armée du Levant cite à l'ordre de la division N'Tchorere, sous-lieutenant indigène à la 7^e compagnie du 17^e régiment de tirailleurs coloniaux : « Officier de valeur, d'une bravoure remarquable. A été grièvement blessé à la mâchoire au cours du combat du 30 au 31 juillet » ;
-  Chevalier de l'Étoile noire du Bénin (1926) ;
-  Chevalier de la Légion d'honneur (31 décembre 1930) ;
-  Croix de guerre 1939–1945 avec étoile de vermeil ;
- Octobre 1940 : cité, à titre posthume, à l'ordre de la division : « Commandant de compagnie plein d'allant et de bravoure. Lors des combats des 5,6 et 7 juin 1940, a infligé à l'ennemi des pertes sérieuses. A donné à tous l'exemple du mépris du danger par son activité sous le feu de l'ennemi » ;
- Déclaré Mort pour la France, par avis officiel de décès n°52977/EC/A2, le 24 mai 1943 ;
- Août 1954 : cité, à titre posthume, à l'ordre du corps d'armée : « Commandant de compagnie plein d'allant et de bravoure. Lors des combats des 5, 6 et 7 juin 1940, a infligé à l'ennemi des pertes sérieuses. A donné à tous l'exemple du mépris du danger par son activité sous le feu de l'ennemi. A trouvé une mort glorieuse au cours de l'action du 7 juin 1940 »²³.
 - Le petit village d'Airaines a baptisé l'une de ses rues du nom de son héroïque défenseur.

La carrière héroïque et la mort tragique du capitaine Charles N'Tchoréré sont devenues des symboles de l'engagement et du courage des 80 000 soldats africains français qui combattirent pour la France. Combattant volontaire, blessé au combat, titulaire de nombreuses décorations militaires et mort pour la France, Charles N'Tchoréré est l'auteur d'un rapport sur la promotion sociale des sous-officiers indigènes, qui a été adopté dans la plupart des unités africaines.



Terminons par cette triste coïncidence ?

Son fils, « sur la photo ci-dessus, à gauche de son père et de son frère » caporal au 2^e régiment d'infanterie coloniale, Jean-Baptiste N'Tchoréré, né le 27 février 1917 à Libreville, est mortellement blessé sur le front de la Somme à Remiencourt. Il succombe à ses blessures, le 8 juin 1940.

C'est le lendemain de l'exécution de son père et à une trentaine de kilomètres l'un de l'autre !

Il est inhumé au cimetière communal de Remiencourt.

Il est déclaré = « *Mort pour la France* »

Source : suite d dossier Moïse Bébel et internet.

Serge Clay